

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : l'enseignant à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 11-janv.-2019

Date de révision 11-janv.-2019

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit CherryAir Spray Odor Neutralizing

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 1900D, 61037, 1910, 61038

Synonymes Éliminateur d'odeur

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Odeurs neutralisantes

Restrictions d'utilisation À usage professionnel seulement

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

ClenAir Mfg. Inc.
Box 346
Fort Washington, PA
19034
T: 888 764 2110

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 732 239 1561

2. Identification des dangers

Classification

Non classé.

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Non classé.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients**Substance**

Non applicable.

Mélange

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

Synonymes Éliminateur d'odeur.

4. Premiers soins**Description des premiers soins**

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Déplacer à l'air frais. |
| Contact avec les yeux | Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. |
| Contact avec la peau | Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. |
| Ingestion | Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. |

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun connu.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun en particulier.

Données sur les risques d'explosion

| | |
|---|--------|
| Sensibilité au choc | Aucun. |
| Sensibilité à la décharge électrostatique | Aucun. |

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

| | |
|---|---|
| Protection des yeux/du visage | Aucun équipement de protection particulier requis. S'il existe un risque d'éclaboussures : Lunettes de sécurité. |
| Protection des mains | Aucun équipement de protection particulier requis. |
| Protection de la peau et du corps | Aucun équipement de protection particulier requis. |
| Protection respiratoire | Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires. |
| Considérations générales sur l'hygiène | Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Laver à fond après manutention. |

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|--------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Aucun renseignement disponible |
| Couleur | Transparent |
| Odeur | Cerise |
| Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|--------------------------|----------------------------|
| pH | 7.5 - 8.0 | |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | 100 °C / 212 °F | |
| Point d'éclair | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun connu |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité relative | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Solubilité dans l'eau | Miscible dans l'eau | |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |

Autres renseignements

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible. |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible. |
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible |
| Teneur en COV (%) | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique du liquide | Aucun renseignement disponible |

Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact avec les yeux peut causer une irritation.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun connu.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité
Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| Cancérogénicité | Aucun renseignement disponible. |
| Toxicité pour la reproduction | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition unique | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition répétée | Aucun renseignement disponible. |
| Danger par aspiration | Aucun renseignement disponible. |

12. Données écologiques

| | |
|-----------------------------------|---|
| Écotoxicité | Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés. |
| Persistance et dégradation | Aucun renseignement disponible. |
| Bioaccumulation | Aucun renseignement disponible. |
| Autres effets nocifs | Aucun renseignement disponible. |

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Déchets de résidus/produits inutilisés | Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. |
| Emballage contaminé | Ne pas réutiliser les contenants vides. |

14. Informations relatives au transport

| | |
|--------------------|----------------|
| <u>DOT</u> | Non réglementé |
| <u>TMD</u> | Non réglementé |
| <u>MEX</u> | Non réglementé |
| <u>IATA</u> | Non réglementé |
| <u>IMDG</u> | Non réglementé |

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

| | |
|----------------------|---|
| TSCA | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| LIS/LES | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| EINECS/ELINCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| ENCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| IECSC | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| KECL | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| PICCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| AICS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |

Légende :

- TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
- LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
- EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
- ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
- IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
- PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
- AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

États-Unis - Réglementations des États Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le

États droit à l'information

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

| | | | | |
|-------------|----------------------------|---------------------|------------------------|--|
| <u>NFPA</u> | Risques pour la santé 0 | Inflammabilité 0 | Instabilité 0 | Propriétés physiques et chimiques - |
| <u>HMIS</u> | Risques pour la santé 0 | Inflammabilité 0 | Dangers physiques 0 | Protection individuelle X |

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | | | |
|----------------|--------------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée dans le temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition de courte durée) |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale | * | Désignation de la peau |

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 11-janv.-2019

Date de révision 11-janv.-2019

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique